

Forum

des projets urbains

Nord-Européen

30 janvier 2018
Le Nouveau Siècle, Lille



PLONGEZ AU COEUR DES PROJETS URBAINS !

Seule plateforme d'informations indépendante permanente sur les principales opérations d'aménagement à l'échelle française et européenne, le Forum des Projets Urbains offre, depuis 2001 à Paris, un lieu périodique d'informations et d'échanges de savoir-faire et d'expériences sur le thème de l'aménagement. Pour la première fois, le Forum des Projets Urbains choisit Lille comme ville hôte, pour questionner la dynamique territoriale Nord-Européenne. En France, en Belgique ou encore aux Pays-Bas, les acteurs de l'aménagement investissent différemment des territoires pourtant similaires à bien des égards. Une occasion privilégiée de rencontrer partenaires, concepteurs, investisseurs, promoteurs, commercialisateurs et prestataires dans une saine émulation de projets.

www.projetsurbains.com/nord

Contact :

Innovapresse - 5, rue Saulnier - 75009 Paris
T : +33 (0)1 48 24 81 27 - F : +33 (0)1 42 47 00 76
nord@projetsurbains.com - www.projetsurbains.com/nord

INNOVAPRESSE
GROUPE



Qu'est ce que le FPU ?

Un lieu d'échanges et de débats...

Rendez-vous majeur des acteurs de l'aménagement urbain, le Forum des Projets Urbains offre une tribune pour les projets d'aménagement qui engagent les élus et les collectivités dans un processus de plusieurs années et qui mettent en jeu une multitude d'acteurs tant publics que privés.

... au centre d'enjeux politiques et commerciaux

Les participants du Forum des Projets Urbains sont des élus, des décideurs publics, des techniciens des collectivités locales, des responsables de structures de (re)développement urbain, des responsables de sociétés d'aménagement, des architectes-urbanistes ainsi que des investisseurs, des promoteurs, des gestionnaires de services urbains (transport, énergie, etc.). Les projets présentés bénéficient d'un vaste plan de communication, avant, pendant et après le Forum grâce aux supports de communication : Guide des Projets Urbains, presse, Internet, partenariats médias... La conception, l'organisation et la gestion de la manifestation sont conduites par le Groupe Innovapresse.

A propos du FPU NE

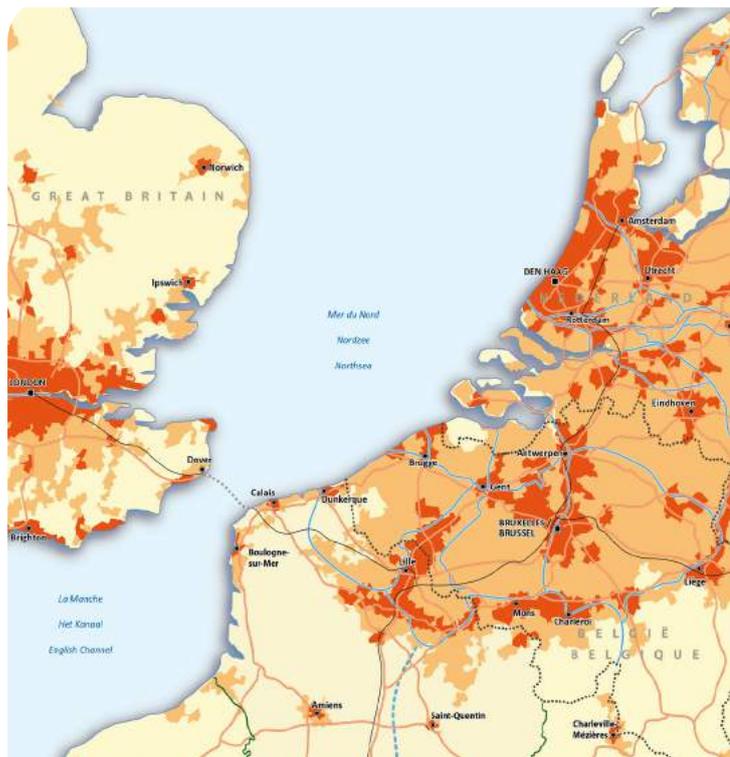
Innovapresse organise, depuis 2001, le Forum des Projets Urbains (FPU) qui se tient chaque année en novembre au Palais des Congrès de Paris, et dont la 17^e édition a eu lieu le 14 novembre dernier. Le Forum des Projets Urbains a déjà rassemblé jusqu'à 1 800 personnes et 65 projets. Fort de ce succès et avec une volonté affirmée de s'ancrer dans les territoires convoqués, Innovapresse déploie la manifestation en régions. En juin 2016 a été lancé le Forum des Projets Urbains de la Méditerranée (FPU Med) puis en mars 2017, le Forum des Projets Urbains du Grand Ouest (FPU GO).

Sur le modèle du FPU parisien, à une échelle plus fine et dans un cadre plus convivial, le Forum des Projets Urbains investit maintenant le Nord de la France, avec la perspective d'une ouverture transfrontalière. Quelle forme prend la métropolisation dans l'aire urbaine des Hauts-de-France ? Quels sont les projets de développement de nouveaux quartiers ? Comment faire travailler en réseau un archipel de métropoles ? Quel est le devenir de l'héritage minier ? Quelles leçons tirer des stratégies, méthodes et projets des pays directement voisins ? De Amsterdam à Bruxelles, de Lille à Amiens... Diverses façons de faire la ville de demain se confrontent et s'enrichissent !

Pourquoi le Nord-Européen ?

France, Belgique, Pays-Bas... Se situer à l'endroit de frontières poreuses semble particulièrement pertinent pour questionner le projet urbain. La rigueur scientifique est de mise : un environnement homogène, des conditions similaires sont posées pour confronter des process, des modes variés de penser et faire la ville. De l'impulsion de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai aux enjeux de liaison nord-sud du Canal Seine-Nord Europe, les Hauts-de-France et la Belgique voisine interrogent l'interaction entre les métropoles et travaillent pour l'inter-territorialité.

Nombreuses seront les voies de réponse évoquées lors du Forum, rencontre transfrontalière dont l'objectif est la mutualisation d'expériences. L'eau, qu'elle forme mer, fleuve ou canal, est identitaire de ces territoires. L'héritage minier appelle à un passé commun et à un devoir de gestion/reconversion du patrimoine. La densité de population est également particulièrement significative.



Carte de la densité de population
 © Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole



L'Escaut à Tournai © WBT - Anibal Trejo

Par ses ateliers-projets, ateliers stratégiques, tables-rondes et sa séance plénière de clôture, le Forum des Projets Urbains Nord-Européen soulève ces thématiques et ouvre le dialogue autour de la conduite des projets urbains.

L'organisation du FPU NE

20 ateliers projets

Des présentations synthétiques et illustrées pour suivre les évolutions du secteur et s'informer sur les projets urbains en cours et à venir sur le territoire nord-européen. (Durée : 45 minutes)

1 atelier stratégique

L'analyse de la stratégie urbaine de Breda, Pays-Bas. Un atelier animé par **Ariella Masbounji**, Grand prix de l'urbanisme 2016.

1 séance plénière

Une conférence-débat sur le thème du montage de projets et ses différences entre France et Belgique (1h15)

De part et d'autre de la frontière autour de laquelle s'organise le Forum des Projets Urbains Nord-Européen, le territoire porte des enjeux similaires mais démarches et acteurs de projets sont différents. Comment travaillent de concert pouvoirs publics, concepteurs, aménageurs et partenaires privés ? Quels engagements de la part des instances gouvernantes ? Qui sont les garants de la qualité urbaine et architecturale ?

Rigueur et activisme belge, maillage et dynamisme français, cette séance plénière sera l'occasion de témoignages et d'échanges sur la manière de mener le projet urbain dans le Nord-Européen.

en présence de **Marc-Philippe Daubresse**, sénateur du Nord et président de l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole ; **Elizabeth Boulet**, conseillère régionale des Hauts-de-France et déléguée aux Fonds Européens ; **Bas Smets**, paysagiste, architecte, urbaniste, agence Bas Smets ; **Kristiaan Borret**, bouwmeester de la région bruxelloise ; **Loïc Delhuvette**, directeur de l'agence de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai ; **Fabrice Veyron-Churlet**, directeur général de la SPL Euralille et **Gilles Huchette**, Euralens. *(sous réserve)*

des espaces de rencontre

+ de 15 villes ou agglomérations représentées

300 participants attendus



**En savoir plus,
réserver, nous contacter**

Valérie Gibault

Email : nord@projetsurbains.com

Tél. : +33 1 48 24 81 27

www.projetsurbains.com/nord

Le lieu

Le Nouveau Siècle
17, place Pierre Mendès France - 59800 Lille

Les tarifs

INSCRIPTIONS

→ 1^{er} participant : 260 € HT (312,00 € TTC)

→ 2^e au 5^e participant (même organisme) :
240 € HT (288,00 € TTC)

→ 6^e participant et plus : 220 € HT
(264,00 € TTC)

Convention de formation disponible sur simple demande.



Accès

 **Liaison directe** avec la Gare du Nord (1 heure)
via Lille Europe ou Lille Flandres

 **Métro Rihour**, Ligne 1

 **Parking souterrain**
accès par la Rue des Poissonceaux

 **20 minutes à pied** depuis la gare Lille Europe
10 minutes à pied depuis la gare Lille Flandres

Le comité d'organisation

LE FORUM DES PROJETS URBAINS NORD-EUROPEEN
est organisé par Innovapresse - 5, rue Saulnier - 75009 Paris

INNOVAPRESSE, UNE SOCIÉTÉ DU GROUPE FICADE
Depuis plus de 40 ans, Innovapresse édite des publications de référence dans le domaine de l'urbanisme, de l'immobilier et de l'architecture : lettres d'information, magazines, guides et ouvrages. Innovapresse organise également des événements aujourd'hui incontournables, qui fédèrent et animent la communauté professionnelle : forum des projets urbains, voyages d'études, prix et classements... Fort de ces savoir-faire, Innovapresse met ses compétences éditoriales, audiovisuelles et événementielles à la disposition des institutions et des organismes publics ou privés exerçant dans ses domaines d'expertise.

www.projetsurbains.com/nord

Les partenaires

LES INSTITUTIONNELS

- Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD)
- Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN)

LES ASSOCIATIONS D'ÉLUS

- Association des maires des grandes villes de France (AMGVF)

LES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

- Club ville aménagement
- Conseil français des urbanistes (CFDU)
- Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU)

Contact

Innovapresse - Valérie Gibault
5, rue Saulnier - 75009 Paris
E-mail : nord@projetsurbains.com
Tél. : 01 48 24 81 27 - Fax : 01 48 24 81 30
www.projetsurbains.com/nord

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Dispositions générales

Le participant à la manifestation s'engage formellement à respecter le présent règlement. En outre, il s'engage à prendre connaissance et à accepter sans réserve les prescriptions édictées par l'Administration du lieu de la manifestation, notamment en matière de sécurité.

1) Obligations de l'organisateur

L'organisateur, Innovapresse, s'engage à assurer à LILLE, la bonne tenue de la manifestation à la date du 30 janvier 2018 de 9h00 à 18h00. La date pourra cependant être modifiée par l'organisateur, et ce sans que le participant puisse s'y opposer ou réclamer une quelconque indemnité s'il était de l'intérêt même de la manifestation, compte tenu de son objet, qu'une telle modification intervienne à charge pour l'organisateur d'en aviser par écrit le participant au plus tôt un mois avant son ouverture.

2) Obligations du participant

Le présent contrat de participation doit obligatoirement être accompagné d'un bon de commande administratif concernant les collectivités. A défaut d'un règlement avant le 30 janvier (sauf pour les collectivités qui paient « sur service fait »), le projet ne pourra pas être inscrit au FPU. Faute de règlement correspondant, le signataire n'en demeure pas moins débiteur de la somme indiquée. Le présent engagement de participation à la manifestation en qualité de « participant » est définitif et irrévocable. En cas de désistement avant le 30 décembre pour une raison de force majeure, l'intégralité du montant TTC de la participation sera remboursée par l'organisateur. Après le 30 décembre, aucun remboursement ne sera effectué, et le montant de la participation, intégralement dû dès la signature du présent contrat d'adhésion, devra être payé suivant les modalités dudit contrat. Un participant a le droit de se faire remplacer, à condition de prévenir l'organisateur au minimum 48 heures avant la date de la manifestation, et en communiquant ses coordonnées précises.

3) Sécurité ordre et police

Le participant est tenu de respecter scrupuleusement les mesures d'ordre intérieur à la manifestation ou toutes mesures de police prescrites non seulement par l'Organisateur mais par toute autorité compétente.

4) Sanctions

Toute infraction par le participant aux dispositions générales du présent règlement prévues par l'article 2 ; concernant le règlement du montant de la participation, entraînera de plein droit et sans mise en demeure préalable, s'agissant d'infraction à des conditions essentielles et déterminantes d'adhésion au présent contrat, l'exclusion immédiate du participant de l'enceinte de la manifestation et ce sans remboursement du montant de sa participation ou d'une quelconque somme par lui versée qui restera acquise à l'organisateur. Toute autre infraction par le participant aux dispositions générales du présent règlement pourra entraîner les mêmes sanctions, mais après une mise en demeure préalable d'y remédier restée sans effet dans un délai de 24 heures à compter de sa réception.

5) Loi applicable – attribution de juridiction

Le présent contrat d'adhésion est régi par la loi française, sa version française unique étant seule opposable aux parties, ce que ces dernières reconnaissent expressément. En cas de litige portant sur l'interprétation ou l'exécution du présent contrat d'adhésion, le Tribunal du siège social de l'organisateur sera seul compétent pour en connaître ce que les parties acceptent expressément.

6) Informatiques et libertés, droits d'auteur

Les informations, y compris les photos, qui sont demandées sont indispensables à la conclusion du présent contrat et à l'accès au FPU NE. Elles sont libres de tous droits de reproduction. Elles sont communiquées au tiers et aux partenaires avec lesquels Innovapresse a contracté pour les besoins de l'exécution du présent contrat et pourront être utilisées, avec mention de la source, sur tous supports de diffusion relatifs au Forum, y compris sur le réseau Internet. Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, le signataire peut exercer son droit d'accès, de rectification et d'opposition sur les informations le concernant présentes dans notre fichier, auprès du directeur du Forum auquel il participe.

